

3) Élection du Bureau du Conseil municipal

Le président annonce que le Bureau propose de conserver la composition actuelle du Bureau et d'élire :

M. Heimendinger, président
Mme Sobanek, vice-présidente
M. Rappaz, secrétaire
M. Fassbind, membre
M. Spinelli, membre

La parole n'étant pas demandée, le président procède au vote.

- La composition du Bureau pour le prochain exercice est acceptée à l'unanimité.

4) Communications du Conseil administratif

Le président passe la parole à M. Locher, maire.

Mes communications, concernant le domaine des Finances seront fort courtes dans la mesure où l'approbation des comptes de fonctionnement communaux 2012 ainsi que les crédits supplémentaires y afférents figurent à l'ordre du jour de votre séance de ce soir. Cela étant, je tiens à signaler que suite à une demande exprimée par plusieurs d'entre vous lors de la séance des Commissions Réunies du 14 mai, les membres de la commission Finances qui le souhaitaient ont pu avoir accès, hier entre 17 h 30 et 19 h, au Grand-Livre ainsi qu'aux diverses pièces comptables qui les intéressaient plus particulièrement.

Concernant le domaine des Bâtiments et Infrastructures, les membres de la commission éponyme réunis en séance le 13 courant, ont été informés en détail des tenants et aboutissants d'un projet d'aménagements routiers sécurisés accompagnés de mesures anti-transit dans le secteur de Conches, ceci en présence de M. Michel Savary, directeur de la société Trafitec. Le crédit d'étude y afférent d'un montant de CHF 35'000.– TTC présenté à cette occasion figurera à l'ordre du jour de la prochaine séance de la commission Finances prévue le 11 juin, puis sera proposée à l'ordre du jour de votre séance ordinaire prévue le 20 juin.

Concernant le suivi à donner à la motion intitulée « Pour un nettoyage de printemps du village », les membres de la commission Bâtiments et Infrastructures ont souhaité, toujours lors de leur séance du 13 courant, que les travaux de rafraîchissement des immeubles situés 2, chemin De-La-Montagne et 27, rue de Chêne-Bougeries, propriétés, à ce jour, de la Fondation communale pour l'aménagement de Chêne-Bougeries, soient effectués conformément à la proposition formulée par M. Philippe Vasey, architecte mandataire, lors de la séance ayant réuni le 29 avril dernier les membres de ladite commission ainsi que ceux de la commission Territoire.

À nouveau, cet objet figurera à l'ordre du jour de la prochaine séance de la commission Finances puis sera proposé à l'ordre du jour de votre prochaine séance ordinaire du mois de juin.

Suite à l'acquisition du bâtiment sis 14, rue de Chêne-Bougeries, lors de la vente aux enchères organisée par l'Office des faillites le 30 avril dernier, le Conseil administratif a décidé de prolonger le mandat de gérance aux Régisseurs Associés SA, ceci pour une année, période à l'issue de laquelle une évaluation sera faite.

Sports

La cérémonie du Mérite sportif a eu lieu le 22 courant au CSSM.

À cet égard, je souhaiterais souligner qu'un encouragement audit Mérite a été octroyé à M. Alexis Skouvaklis, échéophile. Pour le reste, les membres de la commission éponyme, réunis en séance le 16 mai, se sont penchés sur le projet de rénovation du stade de football des Trois-Chêne. Un crédit d'investissement y relatif d'un montant d'environ CHF 5.5 millions à diviser entre les 3 communes vous sera proposé prochainement.

Personnel

Le Conseil administratif a reçu lors de sa séance du 8 courant, M. José Allende, concierge de l'école de Chêne-Bougeries, à l'occasion de ses 20 ans de collaboration.

Par ailleurs, le Conseil administratif a décidé, toujours lors de sa séance du 8 mai, d'engager M. Jonatan Oguey, en qualité d'apprenti au sein du service Parcs et Promenades.

Lors de sa séance du 22 courant, notre Conseil a décidé, sur proposition de notre collègue Mme Béatrice Grandjean-Kyburz, laquelle avait rencontré 3 candidates dans le cadre d'un second entretien, d'engager Mme Laurence Borcard-Bovet, en qualité de nouvelle chargée des Affaires culturelles, ceci dès le 10 juin 2013.

Et toujours dans le domaine des ressources humaines, mais sous un angle quelque peu différent, le Conseil administratif a reçu, le 25 avril MM. Stanislas Zuin et Nikola Blagojivic, respectivement magistrat et directeur d'audit auprès de la Cour des comptes, pour une présentation intermédiaire de l'état d'avancement des travaux de ladite Cour concernant son analyse des principaux processus RH en place au sein de notre administration communale.

Notre prochaine rencontre avec les représentants de la Cour est prévue le 24 juin et vous serez informés de l'avancement du dossier.

Le président remercie M. Locher et passe la parole à Mme Grandjean-Kyburz, conseillère administrative.

Mme Grandjean-Kyburz fait part des communications suivantes :

.../...

Prévention et sécurité

Fête au parc Stagni et projets de prévention par les pairs

Pour rappel, la fête au parc Stagni du 26 mai, destinée à sensibiliser et associer la population à nos projets de prévention dans nos parcs et espaces publics a été déplacée du 26 mai au 9 juin.

Mme Chloé Dethurens de La Tribune de Genève a interviewé ce soir des jeunes et professionnels concernant les actions menées et le projet "Lâche pas ton pote" de prévention par les pairs, développé dans le cadre d'un partenariat entre notre service Prévention et sécurité, avec la participation de tous nos agents de Police municipale et de nos assistantes de sécurité, les TSHM et la FEGPA.

Sécurité et éclairage

Suite à de précédentes déclarations au sein de ce Conseil, il y a lieu de rappeler la position de notre service Prévention et sécurité, partagée par tous nos APM, concernant les sentiments d'insécurité en lien avec un manque d'éclairage, dans certaines zones de la Commune.

En effet, lors de la séance plénière du 21 mars 2013, M. Favarger a dit qu'il ne fallait pas oublier qu'il n'est pas toujours possible de mettre un éclairage à certains endroits, comme c'est le cas au parc du Villaret. La Police municipale avait, semble-t-il, estimé qu'il était plus dangereux d'avoir un parc éclairé qu'un parc obscur. Il faudrait s'assurer de la faisabilité d'un éclairage au chemin de l'Écureuil, avant que la Police ne dise de l'éteindre.

Cette position, suite à divers constats de la Police municipale et doléances d'habitants a été réitérée lors de la dernière commission Sécurité : **oui le manque d'éclairage nuit aux sentiments de sécurité des habitants d'une Commune, il favorise cambriolages et déprédatations, et probablement aussi les agressions.**

D'un point de vue technique néanmoins, c'est la commission Bâtiments et Infrastructures et, en ce qui concerne l'impact sur la nature de cette question, la commission Mobilités-nature-environnement, qui devraient se pencher sur la question. Sous l'angle de la sécurité, le constat est clair.

Sécurité et trafic : Travaux sur la Commune

Notre Police municipale participe aux réunions de chantiers organisées par la DGM, ainsi qu'au point de situation hebdomadaire CEVA.

En ce qui concerne le chantier CEVA, pour rappel, la route de Grange-Canal sera fermée uniquement à réouverture de Grange-Falquet. Un radar préventif sur le chemin Pré-du-Couvent a d'ores et déjà été posé : quelques doléances étant parvenues au CEVA, de la part des parents d'élèves concernant la vitesse des camions.

Dans le cadre du projet intercommunal d'assainissement des eaux, développé en étroite concertation avec la commune de Vandeoeuvres, notre commune entreprend des travaux sur chemin De-La-Montagne cet été, qui nécessiteront la fermeture du tronçon du chemin De-La-Montagne situé entre le chemin Castan et l'avenue Mirany.

Pour rejoindre le chemin de la Seymaz depuis le chemin De-La-Montagne, le trafic sera dévié par le chemin Castan et la route Jean-Jacques Rigaud. En venant du chemin de la Seymaz ou de l'avenue Mirany, le trafic sera également dévié par la route Jean-Jacques Rigaud et le chemin Castan. Les accès riverains et trottoirs seront maintenus en tout temps. Les lignes TPG 1, 9 et 34 seront déviées.

Ces travaux se dérouleront du lundi 1^{er} juillet au dimanche 25 août 2013.

Des informations plus détaillées seront données lors de la prochaine commission Sécurité; une info mobilité, rédigée de concert entre la DGM et nos services, sera distribuée aux riverains par un tout ménage, mises-en-ligne sur le site communal et sur le site Infotrafic, ainsi que distribuée aux automobilistes.

Vidéosurveillance

Suite au choix du fournisseur par notre Conseil administratif, communiqué au CM et présenté en commission Sécurité, la société retenue, IXA System procède, en coordination avec la société Del Bon, à l'installation des caméras de surveillance sur les sites retenus de la Gradelle, du Belvédère et de l'école De-La-Montage.

Pour rappel, notre Conseil administratif a accepté ce qui avait été communiqué aux membres de la commission Sécurité, au demeurant, suspendre l'installation du système de vidéosurveillance dans le préau de l'école de Chêne-Bougeries; afin d'évaluer, sur mode *benchmarking*, le moment venu, l'impact sur les déprédatations et incivilités, d'un système de vidéosurveillance en comparaison avec celui d'un travail par la prévention et la participation : projets de prévention en cours avec les jeunes (Actions en Chêne, Lâche pas ton pote, Agorespace, ...).

Culture

Les évènements à venir

Le 31 mai aura lieu la Fête des Voisins.

Afin d'encourager le renforcement du lien social, notre commune soutient cette fête qui a lieu à la même date dans tous les pays européens.

Une publicité (dans le Chênois et par l'intermédiaire d'un tout ménage) a été faite auprès de la population, l'encourageant à organiser un verrée, un buffet canadien ou un repas. Nous fournissons aux organisateurs une aide logistique (prêt de tables et de bancs sur demande), ainsi que des ballons et T-shirts au logo « Fête des Voisins ».

Le 8 juin à 20 h 00 aura lieu le concert annuel de la Lyre de Chêne-Bougeries et de son école de musique à la salle communale J.-J. Gautier.

Le 8 juin également, à 15 h 00, aura lieu la fête des trente ans du Centre de Rencontres et de Loisirs.

Les Concerts au parc auront lieu les 25 juin, 2 et 4 juillet.

Vous allez très bientôt recevoir un dépliant. Je vous invite vivement à participer aux concerts organisés – si le temps le permet – au parc Stagni. Trois représentations ont été programmées cette année.

Le 25 juin, nous recevrons 93 jeunes musiciens de l'Orchestre du Collège de Genève, sous la baguette de Philippe Béran, notre Méritant chênois 2013. Gageons que le public sera nombreux, au vu de la notoriété tant de l'orchestre que de son chef.

Le 2 juillet, l'Orchestre des Trois-Chêne sera en petite formation pour nous offrir un programme de musique de chambre. L'orchestre a été préparé pour ce concert par deux musiciennes professionnelles, à savoir Maëlle Nicaise (hautbois) et Marie-Barbara Dusson (alto).

Le jeudi 4 juillet, changement d'ambiance. Les guitares et violon des six musiciens de Djangologie, nous ferons voyager au son du jazz manouche.

Vendredi 28 juin, aura lieu la **Fête des Promotions**, que la commission Jeunesse a souhaité placer sous le thème de **l'Eau**.

Outre la traditionnelle exposition des dessins des élèves, nous accueillons cette année à l'Espace Nouveau Vallon, une exposition intitulée « L'eau, une ressource vitale », proposée par l'association « J'aime Ma Planète ». Composée de 20 grandes photos, l'exposition didactique sera commentée par un représentant de ladite association.

Afin d'en faire également profiter les adultes, l'exposition sera ouverte le mercredi après-midi avant les Promotions, de 14h00 à 18h00 le vendredi, jour des Promotions, de 13h00 à 22h00 et le lendemain, samedi, de 13h00 à 18h00.

La fête en elle-même se déroulera comme à l'accoutumée, à savoir l'après-midi réservé aux élèves, la cérémonie officielle en fin d'après-midi, suivie du traditionnel cortège dans les rues de la ville.

La fanfare invitée vient de Pampigny dans le canton de Vaud et s'appelle « L'Echo du Chêne ».

Le président remercie Mme Grandjean-Kyburz et passe la parole à M. Karr, conseiller administratif.

M. Karr fait part des communications suivantes :

Territoire

Projet de Plan directeur Genève - 2030

Suite à notre audition par la Commission d'aménagement du Canton le 22 mai, la commission du Territoire sera informée le 3 juin des récentes évolutions du dossier et se déterminera quant à la suite à lui donner en vue de la prochaine séance ordinaire de votre Conseil prévue le 20 juin.

Concernant le Grand projet Chêne-Bourg – Chêne-Bougeries, les Conseils administratifs de Chêne-Bougeries et de Chêne-Bourg rencontreront le lundi 3 juin, Mme Michèle Künzler, Conseillère d'Etat en charge du DIME et M. François Longchamp, Conseiller d'Etat en charge du DU. Ce jour le Conseil administratif m'a délégué pour le représenter.

À cette occasion, un plan guide T2 devrait être validé par les autorités. Ce plan pourra dès lors être présenté de manière officielle, par le Département aux membres de la commission du Territoire.

Village de Chêne-Bougeries

Lors de la séance du 29 avril, un point de situation relatif aux diverses études en cours a été présenté aux membres des commissions Territoire et Bâtiments & Infrastructures réunies pour l'occasion, comme l'a dit mon collègue M. le Maire.

La motion « Pour un nettoyage de printemps du village » a également fait l'objet d'une présentation détaillée et, après avoir été dûment informés, les membres de la commission du Territoire ont transmis, à l'unanimité, le dossier aux membres de la commission Bâtiments & Infrastructures.

Par ailleurs, une présentation destinée prioritairement aux membres de votre Conseil, mais ouverte également aux propriétaires concernés et autres intéressés, est prévue le jeudi 27 juin à 18 h 15 à la salle des sociétés, située au sous-sol de la salle communale Jean-Jacques Gautier, ceci en présence des mandataires auteurs du MEP Village, à savoir le bureau nuvolaB de Florence ainsi que de Madame Tranda-Pittion, mandataire – assistante à maîtrise d'œuvre dans le cadre du projet de plan de site.

Les architectes dévoileront les premières propositions concernant les espaces publics, la mobilité, le déplacement des arrêts de tram, la problématique du patrimoine ainsi qu'une proposition concernant l'éventuel aménagement d'arcades.

Motion « du logement pour nos enfants et nos parents »

Cette motion a été traitée lors de la séance du 6 mai de la commission du Territoire, pour les points qui la concerne plus directement. Ainsi, il apparaît que la commune pourrait être davantage proactive dans sa politique du logement et subséquemment répondre à l'un des axes majeurs du Plan directeur cantonal Genève 2030 – dans sa version remaniée.

À cet égard, certains commissaires se sont exprimés en faveur d'un objectif visant, à terme, à ce que 10 % du parc immobilier sis sur la commune de Chêne-Bougeries, soit en main communale, ceci par le biais d'une Fondation pour le logement ou en accordant des droits de superficie à des tiers pour construire. D'autres ont souhaité que l'objectif visé par la motion soit intégré dans une refonte ou un remaniement partiel du Plan directeur communal estimant que c'est là le bon document dans lequel doit figurer ceci. D'aucuns ont souhaité, au demeurant, combiner ces deux objectifs.

Mobilités-Nature-Environnement

Projet de paysage prioritaire Arve

Lors de leur séance du 15 mai, les membres de la commission Mobilités-Nature-Environnement ont été informés de cette étude pilotée conjointement par le Département de l'Urbanisme (DU) et la DGNP. Notre commune est moins concernée territorialement par rapport à d'autres communes genevoises ou françaises, mais il n'en demeure pas moins que la zone agricole bordant l'Arve et la Seymaz ainsi que la zone de villas bordant l'Arve constituent un patrimoine paysager et environnemental à préserver. Aussi, la Commune ne souhaite pas d'interventions susceptibles d'amener une forte fréquentation publique dans ces lieux.

Zone bleue à « macaron »

Une publication officielle complémentaire a été faite le 14 mai, ceci suite à l'enquête publique qui a eu lieu, pour mémoire, du 15 février au 18 mars 2013.

Les travaux de marquage sont prévus cet été. Le dépliant de la Fondation des parkings qui donne tous renseignements utiles à l'obtention d'un « macaron » sera distribué dans les boîtes aux lettres fin août, accompagné par un courrier du Conseil administratif. Une séance d'information publique sera organisée conjointement avec la Fondation des parkings et la commune début septembre. La mise en service de la zone bleue « macaron » est prévue en octobre.

Le prochain numéro du journal Le Chênois qui paraîtra au mois de juin fait un point de situation et le site Internet communal est réactualisé régulièrement en fonction de l'évolution du dossier.

Parcs de Chêne-Bougeries

En compagnie de MM Ruegg et Pellaz, j'ai reçu la visite, le 6 mai, de représentants du CAD et de membres de Cité Seniors dans le cadre d'un parcours – découvertes. Les participants se sont montrés ravis de découvrir ou de redécouvrir les parcs Stagni et Sismondi.

Ils avaient très activement préparé cette visite ayant entrepris des recherches historiques approfondies sur M. Sismondi. C'était un échange tout à fait intéressant.

5) Propositions du Conseil administratif

5.1 Approbation des crédits budgétaires complémentaires 2012 et moyens de les couvrir

5.2 Approbation du compte de fonctionnement, du compte d'investissement, du financement des investissements, du compte de variation de la fortune et du bilan 2012

Le président rappelle que les comptes ont été présentés en séance plénière, traités également en commission Finances et en commissions Réunies. Les membres de la commission Finances qui l'ont souhaité ont eu la possibilité de consulter le Grand-Livre et d'accéder aux